

Réf: Dossier 322475

Avis de constitution

SOCIETE « CAROLINE ALEX GRACE » en abrégé « C.A.G »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO Lot n°
4053 ilot n°134, Lot 4053, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAROLINE ALEX GRACE » en
abrégé « C.A.G »

Objet: La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE
TRANSPORT NEGOCE GENERAL IMPORT EXPORT, ACHAT
DE TOUTES NATURES, Prestations divers, SERVICES. Et
pour la réalisation de l'objet social

l'acquisition la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes
auprès de tous établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la
prise en location gérance de tous fonds de commerce la
prise de participation dans toute société existante ou
devant être créée et généralement toute opérations
financières commerciales industrielles mobilières et
immobilière se rapportant directement ou indirectement
à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO Lot n°
4053 ilot n°134, Lot 4053, Ilot 134

Dirigeant(s) M OBOUADAN YOUA BIENVENUE EVE
CAROLINE AHO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03123 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38833/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

